

APPEL À PARTICIPATION

DEVENEZ PARTENAIRE DES SISM 2026

Dossier de présentation pour proposer un événement à l'occasion
des Semaines messines d'information sur la santé mentale



sism-territoire-messin.fr

SOMMAIRE

1. OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION	2
1.1. LES SISM QU'EST-CE QUE C'EST ?.....	2
1.2. LES 6 OBJECTIFS DES SISM	2
2. ORGANISATION DES SISM SUR LE TERRITOIRE MESSIN	3
2.1. LE COMITÉ MESSIN D'ORGANISATION DES SISM.....	3
3. COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DES SISM ?	3
3.1. QUI PEUT RÉPONDRE À CET APPEL À PARTICIPATION?	3
3.2. ÉTHIQUE DES ACTION SISM.....	3
3.3. ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS·TRICES SISM.....	4
3.4. INSCRIRE VOTRE ÉVÉNEMENT AU PROGRAMME MESSIN DES SISM.....	5

Coordination de la manifestation

CLSM
territoire messin

Comité messin d'organisation



1. OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

1.1. LES SISM QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis 1990, les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sont LE moment privilégié pour **promouvoir la santé mentale de toute la population**. Sur le terrain, ce sont plus de 2000 évènements organisés partout en France métropolitaine et ultramarine. La manifestation est coordonnée depuis plus de 30 ans par le collectif national¹.

La programme messin bénéficie du label **Grande cause nationale**² reconduite pour la deuxième année par le Gouvernement.

1.2. 6 OBJECTIFS

1. **PROMOUVOIR** une vision globale de la santé mentale, à partir de la thématique définie chaque année.
2. **INFORMER** sur la santé mentale, les troubles psychiques, les possibilités de rétablissement, les droits et la variété des ressources existantes (promotion, prévention, éducation, soins, accompagnements, entraide, etc.).
3. **DÉSTIGMATISER** les troubles psychiques en favorisant le partage du savoir expérientiel et déstigmatiser les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales.
4. **FAVORISER** le développement des ressources individuelles, sociales et environnementales pour prendre soin de la santé mentale de la population.
5. **FÉDÉRER** les personnes qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale, construire des événements en partenariat local et ouvrir des débats citoyens.
6. **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien de proximité et une information fiable sur la santé mentale.

¹ Présentation du Collectif national des SISM sur: <https://www.semaines-sante-mentale.fr/les-sism/le-collectif-national-des-sism/>

² Page d'information sur la Grande cause nationale 2026 sur <https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/grande-cause>

2. ORGANISATION DES SISM SUR LE TERRITOIRE MESSIN

2.1. LE COMITÉ MESSIN D'ORGANISATION DES SISM

Depuis 2017, le Conseil local de santé mentale (CLSM) du territoire messin apporte son soutien aux acteurs locaux souhaitant rejoindre la manifestation. La contribution des acteurs messins, quel que soit leur secteur d'intervention, est essentielle pour construire un programme riche d'événements et d'expertises variés.

Le coordonnateur du CLSM est disponible pour vous aider à monter une action.

Plusieurs ressources sont également disponibles pour vous aider :

- Argumentaire de l'édition 2026.
- Guide méthodologique pour organiser un événement.
- Support de communication pour faire connaître la manifestation.
- Archives des précédentes éditions pour trouver des actions inspirantes.

Ressources consultables sur sism-territoire-messin.fr

3. COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DES SISM ?

3.1. QUI PEUT RÉPONDRE À CET APPEL À PARTICIPATION ?

Toute personne, organisme ou institution souhaitant agir contre le tabou de la santé mentale peut rejoindre la réflexion et/ou proposer un événement à l'occasion des SISM : secteur de l'éducation, de la culture, du social, de la santé, du sport, membres d'une association, personne concernée par un trouble psychique, proche aidant, ou encore citoyen ou élue locale, etc.

C'est la diversité des personnes impliquées qui fera toute la richesse du futur programme

3.2. ETHIQUE DES ACTION SISM

Les événements proposés pendant les SISM :

- S'adressent à toutes et tous (grand public) ;
- Sont sans but lucratif ;

- Sont gratuits pour les personnes qui y participent ;
- Ne servent pas d'intérêts personnels ou ne contribuent pas à une activité libérale, promotionnelle ou commerciale ;
- Sont laïques.

3.3. ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS·TRICES SISM

Les événements doivent :

- Être en lien, le plus possible, avec la thématique annuelle, répondre aux objectifs des SISM et avoir lieu au mois d'octobre, pendant les dates définies des SISM.
- Respecter la chartre graphique du logo des SISM et les éléments de communications national lorsque ceux-ci sont utilisés.
- Être enregistrés, puis évalués sur le site internet des SISM (via l'espace organisateur : <https://www.semaines-sante-mentale.fr/espace-organisateur/>).
- Mutualiser les informations propres à son/ses projet(s) (nom des manifestations, date, horaires, lieu, intervenant, inscription...) sur le support de communication commun.
- Participer au bilan en répondant au questionnaire communiqué à la fin de la manifestation.
- Dans la mesure du possible, participer aux réunions d'échange et d'interconnaissance.

3.4. INSCRIRE VOTRE ÉVÉNEMENT AU PROGRAMME MESSIN DES SISM

À retourner au plus tard le 31 mai à

stephane.tinnes-kraemer@epsm-metz-jury.fr

✂-----

Événement envisagé

Ce formulaire vous permet de présenter l'événement que vous souhaitez inscrire au programme messin des SISM. Vos réponses permettront un partage avec l'ensemble des partenaires pour élaborer un calendrier cohérent.

Organisatrice de l'événement :

Référent (nom, prénom et fonction du responsable de l'événement)

.....

Mail du référent :

Téléphone du référent :

Brève présentation

Titre envisagé :

Objectif pédagogique :

Publics ciblés :

Date et lieu envisagé :

Avancement (cochez) en réflexion | conception en cours | prêt à être réalisé

Description du déroulé

.....

.....

.....

.....

.....

.....